

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2016

Réception par le Prefet : 18/05/2016

Publication : 20/05/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-5-6-5

Séance du vendredi 13 mai 2016

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, MM. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HABIG donne procuration à Mme MULLER

Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION

ABSENTE : Mme KLINKERT

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2016-2-6-1 relative à la politique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- VU la délibération de la Commission Permanente n°CP-2014-3-6-7 du 21 mars 2014 relative à la politique C03 - soutien à l'Education à l'environnement (C231 C232 C631 C632 C731) et soutien à la vie associative et aux collectivités (C232 C632 C732), autorisant la signatures des conventions pluriannuelles 2014-2016,
- VU la convention pluriannuelle 2014-2016 relative au soutien départemental apporté à la Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO), signée le 18 avril 2014,
- VU la convention pluriannuelle 2014-2016 relative au soutien départemental apporté à l'association Saumon-Rhin, signée le 6 mai 2014,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 24 mars 2016
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la répartition des crédits relatifs au soutien à la vie associative et aux collectivités (C732) et autorise le versement des subventions de fonctionnement aux associations concernées, conformément aux conventions triennales 2014-2016, selon la répartition qui suit :
 - Association Saumon-Rhin : 27 160 €
 - Association LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : 20 370 €

Les sommes nécessaires sont prélevées sur le programme C732 au chapitre 65 fonction 738 nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité